

Communiqué de presse

Agriculture Suisse

Légère diminution des accidents mortels

L'année dernière, 28 accidents mortels dans l'agriculture ont été enregistrés à partir des annonces d'accidents. Une comparaison avec les chiffres des accidents des années précédentes suggère une légère tendance à la baisse.

Moudon VD, 12.01.2021 – En 2020, le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) et agriss ont enregistré 28 accidents mortels liés à l'agriculture, dans les médias et les rapports de police. Ce nombre est légèrement inférieur à la moyenne des cas enregistrés entre 2015 et 2019, qui est de 33 accidents mortels / ans sur cette période. Nous espérons qu'une tendance à la baisse plus importante se manifesterà dans les années à venir.

De nombreux accidents mortels liés aux véhicules et aux travaux forestiers

Huit personnes ont perdu la vie par suite du renversement de leur véhicule sur le terrain ou à la suite d'une sortie de route et deux personnes se sont fait rouler dessus par leur propre véhicule. Au total, neuf personnes ont été touchées et mortellement blessées par la chute d'arbres ou de parties d'arbres lors de travaux forestiers. Une personne est décédée à la suite du coincement lors du désaccouplement d'une machine, trois personnes suite à des chutes d'échelles ou d'échafaudage, une suite à sa chute dans le terrain et une chute en rapport avec des animaux.

Des tiers sont également touchés

Trois non-agriculteurs ont perdu la vie lors d'accidents agricoles. Deux personnes ont été heurtées par des véhicules agricoles alors qu'elles roulaient à bicyclette et une autre personne a été écrasée alors qu'elle travaillait dans la zone d'action d'un véhicule agricole.

Collecte de données incomplète

Il n'y a pas d'obligation de signaler les accidents agricoles, de sorte qu'aucune déclaration statistiquement fiable ne peut être faite. Toutefois, une comparaison des rapports reçus l'année dernière avec les années précédentes montre une légère tendance à la baisse.

Accent sur la ceinture de sécurité et la formation de base et continue dans le secteur forestier

En janvier 2020, la campagne de sensibilisation "Déjà attaché" a été lancée en collaboration avec l'Union Suisse des Paysans et sera poursuivie en 2021. Elle attire l'attention sur le fait que la ceinture de sécurité peut sauver des vies et vise à motiver les gens à l'installer sur les véhicules agricoles et à la porter de manière systématique.

Cette année, la prévention sera également axée sur la formation de base et continue ainsi que sur la transmission de connaissances spécialisées aux personnes qui effectuent des travaux forestiers. Les conseils et les formations proposés par le SPAA en matière de prévention agricole sont ouverts à toutes les exploitations agricoles et contribuent à minimiser les risques professionnels dans la vie quotidienne.

Personne de contact pour toutes questions

Jean-Luc Jaton

Spécialiste enquêtes accidents

jeanluc.jaton@bul.ch

021 557 99 18

Cet article a été écrit en collaboration avec agriss.ch.

